

*Montreuil*

*La promesse initiale, pour Montreuil et son centre-ville est de créer un quartier fonctionnel, animé et agréable à vivre. Alvaro Siza est choisi pour renouer avec la tradition d'un territoire ouvert. Il conçoit le projet Cœur de Ville, entouré d'autres architectes comme Luis Mendes, Christian Devillers, Laurent et Emmanuelle Beaudoin et d'un paysagiste renommé, Michel Corajoud. Ces architectes sont sélectionnés pour repenser son urbanisation et sa capacité de logement.*

*Inaugurée en 1975, la galerie marchande a abrité jusqu'à cinquante boutiques, en plus d'un supermarché. Au sous-sol, les commerces communiquaient directement avec le métro et au-dessus de la gare un cube au style pop art a accueilli un centre d'exposition, une bourse du travail et un théâtre des jeunes spectateurs. Effectivement, vers les années 80, le centre-ville va mal, l'architecture sur dalle, qui l'isole des autres quartiers, est dépassée, les bâtiments sont sales et dégradés. Les commerces peu fréquentés sont déqualifiés ; la grande surface commerciale ferme ses portes. Les lieux sont peu à peu désaffectés.*

*Les travaux pour la ville de Montreuil démarrent en 1999 sur le bassin de rétention d'eau. Celui-ci permet de retenir les eaux de pluie qui, concentrées sur le secteur, peuvent déborder le réseau d'assainissement existant. Le risque d'inondation est donc réduit en cas de gros orage. D'une contenance de 21 000 mètres cubes d'eau, il sera terminé en 2002.*

*Idéalement les villes de demain doivent être des villes durables, intelligentes et capable de faire face aux risques technologiques et naturels. Ainsi, Montreuil est repensé sur tous les plans architecturaux afin de répondre aux besoins de leurs habitants en organisant l'approvisionnement en eau, en nourriture et en énergie, en développant des transports propres et efficaces, et en permettant d'améliorer le vivre ensemble.*

*Montreuil favorise énormément **l'aspect environnementale**, car le bouleversement climatique que nous vivons, nous oblige à repenser notre façon d'appréhender la nature et les arbres entre autres. Ainsi la ville propose une chartre de l'Arbre, les pratiques doivent changer, l'attention au vivant doit devenir une priorité. Que ce soit pour la production d'oxygène et l'absorption du CO2, l'esthétique du paysage, ou encore la sensation d'apaisement qu'il procure. Ainsi, cette charte de l'arbre va permettre d'améliorer la considération à l'égard de toute la communauté végétale si bien souvent malmenée, voire ignorée.*

*La ville doit aussi prendre en compte les **dimensions sociales et économiques**, c'est-à-dire offrir des emplois à tous, réduire les ségrégations socio-spatiales et associer les habitants à ces projets. Ainsi, afin de favoriser l'emploi local et l'insertion, le recours aux entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire sera encouragé. Pour chacun des projets, le promoteur et les entreprises mandatées mettront en œuvre un plan d'insertion et d'embauche locale en amont et durant les chantiers.*

*Gravement touché par la crise industrielle des années 1970, le phénomène de gentrification s'est manifesté à Montreuil au tournant des années 2000 sous l'aspect d'un rapide changement d'image du quartier et d'un « réveil » du marché immobilier local. Le profil de la population du quartier change nettement sous l'effet des arrivées de nouveaux ménages, ainsi que des départs et des décès d'anciens. Parmi les nouveaux habitants, les familles avec enfants sont surreprésentées. Les nouveaux habitants acquièrent, rénovent et agrandissent maisons et appartements.*

*Les aménités prévues sont nombreuses, mais il y a en premier temps la **préservation de la morphologie urbaine de la ville**, les promoteurs proposent une implantation des bâtiments qui respecte l'historique de chaque îlot. Et veulent conserver, si possible, la trace de la mémoire du lieu via la conservation, ou l'utilisation de références historiques, culturelles ou symboliques. Les grands remembrements seront à éviter, et les dispositifs urbains existants caractéristiques du patrimoine (venelles, parcellaire en lanières...) seront préservés. Il y a aussi le **principe d'aménagement durable**, qui est un réel point positif pour la ville de Montreuil. Il convient de rompre avec la culture du « bâtiment jetable ». Ainsi, dans un souci de sobriété foncière, chaque projet sera abordé sous l'angle de la réhabilitation et de la conservation de l'existant, même si le bâti n'est pas classé. La ville a aussi mis en place **des toitures végétalisées**, cela permet ainsi d'aménager des zones-refuge pour la faune (nichoirs, insectes...).*

*La reconstruction du Cœur de Ville Centre commercial Grand Angle & Le cinéma Le Méliès ; Les commerces de l'espace Grand Angle ont ouvert leurs portes aux Montreuillois-es en 2012. Après une longue attente, le cinéma Le Méliès a ouvert également ses portes en septembre 2015.*

*Également dans le projet de cœur de Ville, a été mis en place la restructuration de la tour Altaïs, rénovée et à haute qualité environnementale, la Tour Altaïs va contribuer à renforcer l'attractivité du Centre-Ville et offrir aux Montreuillois-es un service public de qualité dans un environnement optimal.*

*Pour conclure, l'ancien centre-ville, mal aménagé fut repensé, le projet porte sur une urbanisation par substitution, s'insérant sans rupture dans la ville existante pour retisser des liens détruit par des opérations réalisés dans les années 70.*